



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 22 mars 2021

EN RÉSUMÉ

LUNDI 22 MARS

[Assemblée Nationale](#) - Séance publique : débat sur les seniors face à la crise sanitaire

MARDI 23 MARS

[Assemblée Nationale](#) - Séance publique : débat sur la dimension logistique de la stratégie vaccinale contre l'épidémie de COVID-19

JEUDI 18 MARS

[Conférence de presse](#) d'Olivier Véran sur la situation sanitaire.

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

ASSEMBLÉE NATIONALE

[Question](#) de Mme Sabine Rubin, FI sur la stratégie sanitaire

[Question](#) de M. Charles de Courson, Libertés et territoires sur la stratégie sanitaire

[Question](#) de Mme Valérie Six, UDI et Indépendants sur les brevets et les vaccins

SENAT

[Question](#) de M. Jean-Claude Requier, RDSE sur la stratégie sanitaire

[Question](#) de Mme Chantal Deseyne, LR sur la stratégie sanitaire

Nominations

- Le professeur Antoine TESNIERE, anesthésiste-réanimateur, jusqu'alors conseiller chargé de la lutte contre la Covid-19 au cabinet de M. Olivier VERAN et directeur adjoint du "centre interministériel de crise" du Coronavirus, dirigera Parisanté Campus
- M. Norbert NABET, directeur des relations institutionnelles et partenariales du groupe NEHS, ancien directeur général de l'Agence régionale de santé de Corse, va être nommé conseiller santé publique au cabinet de M. Olivier VERAN, ministre des Solidarités et de la Santé
- Le Parlement approuve la reconduction du professeur Jean-François DELFRAISSY, président du Conseil scientifique Covid-19, à la présidence du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé
- M. Norbert NABET, directeur des relations institutionnelles et partenariales du groupe NEHS, ancien directeur général de l'Agence régionale de santé de Corse, va être nommé conseiller santé publique au cabinet de M. Olivier VERAN, ministre des Solidarités et de la Santé

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

- Vaccination** : La Haute autorité de santé (HAS) a autorisé la reprise "sans délai" de la vaccination avec le vaccin AstraZeneca tout en recommandant de le réserver aux personnes de 55 ans et plus.
- A compter de samedi, « la vaccination sera ouverte à toutes les personnes de plus de 70 ans, qui auront le choix de se rendre en centre de vaccination, chez leur médecin traitant ou dans leur pharmacie », a confirmé lors de sa conférence de presse, Olivier Véran.
- Confinement** : Les nouvelles restrictions sanitaires, dont la fermeture de commerces et l'interdiction de se déplacer au-delà de 10 km sans dérogation, ont été étendues à trois départements supplémentaires: le Rhône, l'Aube et la Nièvre, pour quatre semaines
- Tout en affirmant que la « *tendance n'est pas bonne* », le ministre de la Santé a de nouveau justifié le choix de ne pas imposer un confinement strict.
- 24 départements ont été placés en vigilance renforcée, soit à cause d'un taux d'incidence élevé, soit en raison de la saturation des services de réanimation.
- Ecole** : La question de la vaccination des enseignants, de l'avancée des vacances scolaires voire de la fermeture des écoles se pose de façon accrue alors que le nombre d'élèves contaminés par le coronavirus a bondi en une semaine, passant de 9000 à plus de 15 000.
- Europe** : L'UE renforce son contrôle sur les exportations de vaccins, tout en recherchant une "solution mutuelle bénéfique" avec le Royaume-Uni. En fin de semaine, le Conseil européen a plaidé pour l'accélération de la production, des livraisons et du déploiement des vaccins dans l'UE.